



OIAC

Secrétariat technique

Division des relations extérieures

S/386/2003

21 novembre 2003

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

NOTE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

DÉSIGNATION D'UN INTERLOCUTEUR SUR L'UNIVERSALITÉ AU SEIN DU SECRÉTARIAT TECHNIQUE

1. À sa vingt-troisième réunion, le Conseil exécutif ("le Conseil") a adopté une décision relative au Plan d'action pour l'universalité de la Convention sur les armes chimiques, par laquelle, entre autres, il recommande que le Directeur général "désigne un fonctionnaire de la Division des relations extérieures qui serait l'interlocuteur au sein du Secrétariat technique pour les questions relatives à la mise en œuvre de ce plan d'action et pour assurer l'efficacité de la coordination" (EC-M-23/DEC.3 du 24 octobre 2003).
2. Le fonctionnaire ainsi désigné est M. Huang Yu, Directeur de la Division des relations extérieures, qui sera assisté par le Service des relations avec les gouvernements et des affaires politiques. Il convient de prendre contact avec lui pour toutes les questions liées à l'universalité. Ses coordonnées sont les suivantes :

Téléphone : +31 (0)70 416 3701 (Bureau du Directeur)
+31 (0)70 416 3237 (Service des relations avec les
gouvernements et des affaires politiques)
Télécopie : +31 (0)70 306 3535
Courrier électronique : GovRelationsBr@opcw.org

--- 0 ---

